DÉCEMBRE 2019

Magazine "VIE et BOULOGNE"

N° 10

DOSSIER
ENVIRONNEMENT
> P. 12-17

Services à la population
Ouverture de La P'tite Escale
> Page 6

Environnement
Plan Climat Air Energie Territorial
> Page 14

Culture
Festival Acoustic
> Page 19

ÉDITO

La mise en place de la redevance incitative, une action concrète en faveur de l'environnement.

Voilà, nous y sommes. Depuis le 1er janvier, la redevance incitative pour la collecte des déchets ménagers est effective. Nous vous en parlions depuis quelques temps. Après l'harmonisation des collectes sur nos deux anciennes communautés de communes, sa mise en place répond à un enjeu de territoire.

Pour rappel, nous avons fait le choix de la redevance incitative, à l'instar de bien d'autres collectivités, dans une démarche forte pour la protection de l'environnement. Il n'est désormais plus possible de ne pas participer à sa préservation.

Avec la mise en œuvre de la redevance incitative, l'objectif à atteindre est une baisse significative de la production de nos déchets. Moins je produis de déchets, moins je sors mon bac, plus je maîtrise ma facture et respecte l'environnement.

Vous avez reçu récemment un courrier vous expliquant le fonctionnement et les tarifs de la redevance incitative. Vous trouverez également un rappel dans ces pages. Les élus et le service Environnement se tiennent à votre disposition pour répondre à toutes vos questions.

Ce bulletin vous invite également à suivre l'avancement de notre Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET), qui arrive à la phase d'élaboration du plan d'action.

Je tiens à remercier vivement les élus, partenaires et citoyens qui ont participé nombreux (près de 600 personnes) à la trentaine d'ateliers et réunions organisés pour la construction du PCAET depuis le début du projet. Ils ont activement collaboré à la construction de notre stratégie énergétique et environnementale pour les prochaines années.

Vous trouverez également dans les pages actualités un point clé pour notre PLUiH, qui définira demain les règles d'urbanisme et conditionnera notre développement. Ce résultat est le fruit d'une forte mobilisation et de la collaboration étroite entre les communes, les partenaires publics, les entreprises et la communauté de communes.

Je remercie tous les acteurs de ce projet.

Enfin, vous y trouverez la présentation de la P'tite Escale, le lieu d'accueil itinérant enfants-parents ouvert depuis le mois d'octobre et qui était attendu.

Je vous souhaite de passer de très bons moments en famille et vous adresse tous mes vœux pour 2020, que cette nouvelle année vous apporte bonheur et santé.

Guy PLISSONNEAU,
Président de la communauté de communes Vie et Boulogne

Sommaire

P.3 ACTUALITÉS

> *Travaux et fermeture des piscines*
> *Nouvelle carte d'accès aux déchèteries et aux colonnes enterrées*
> *Le CAUE vous conseille*
> *Le PLUiH défini*
> *Nouveaux sites internet*

P.5 SERVICE À LA POPULATION

> *RAM.* **Riche de projets !**
> *LA P'TITE ESCALE.* **Lieu d'accueil enfants-parents**

P.8 ÉCONOMIE

> *Les nouveaux arrivés*
> *Les dernières signatures IVCO*

P.9 TOURISME

> *BILAN DE LA SAISON TOURISTIQUE*
> *HALLOWEEN* **au Château d'Apremont**
> *PROMENONS-NOUS DANS LES BOÎTES.* **5ème édition**
> *30 ANS DE TOURISME.* **Une belle carrière**

P.11 **DOSSIER** / ENVIRONNEMENT

> *DOSSIER.* **Point sur l'Assainissement non collectif /**
Je suis l'Énergie Vendéenne / le PCAET / Redevance incitative

P.18 CULTURE

> *ACTUALITÉS DU RÉSEAU*
> *MÉMOIRE DE POILUS*
> *ACOUSTIC*
> *FESTIVAL ÉDUCATION INTERCULTURELLE*

P.19 DIVERS

> *ESPACE D'EXPRESSION.*

Vie et Boulogne, magazine d'informations de la communauté de communes Vie et Boulogne
Directeur de publication : Guy PLISSONNEAU, président
Réalisation et conception : service communication
Mise en page : Média horizon - Impression : Imprimerie LIO Luçon - Distribution : Adrexo
Crédits photos : CCVB - AdobeStock - IVCO - Sellig
Nombre d'exemplaires : 19 500 - Édition : décembre 2019

EN BREF...

CENTRES AQUATIQUES, DES TRAVAUX À VENIR

Centre aquatique du Poiré-sur-Vie

Fermeture programmée :
du 30 mars au 3 mai 2020 pour travaux de rénovation et mise en conformité des installations techniques (filtration, etc).

• **À noter :** Les abonnés aux activités ayant souscrit en début de saison 2019/2020 un forfait « année » ne seront pas financièrement pénalisés par l'interruption des cours pendant cette fermeture de 5 semaines. Conformément aux conditions générales de vente du forfait annuel, 30 séances d'activités seront bien assurées sur l'ensemble de la saison 2019-2020.

Centre aquatique d'Aizenay

La piscine ouvrira le mardi 31 mars 2020.

Des créneaux d'ouverture supplémentaires seront proposés au public pendant la période de fermeture de la piscine du Poiré-sur-Vie (voir dates ci-dessus). Les informations d'ouverture seront mises en ligne et consultables en temps utile sur le site Internet www.vie-et-boulogne.fr

> D'importants travaux à venir

Jusqu'alors limitée à une utilisation saisonnière, la piscine **fermera ses portes courant 2020** pour bénéficier d'un important programme de réhabilitation en vue d'une ouverture à l'année.

Ces travaux d'envergure s'étaleront à minima sur une année, avec un objectif d'ouverture du nouvel équipement pour la rentrée de septembre 2021.

ENVIRONNEMENT

De nouvelles cartes d'accès aux déchèteries et colonnes enterrées distribuées

Vous avez reçu récemment dans votre boîte aux lettres votre nouvelle carte d'accès aux déchèteries et aux colonnes enterrées. **Cette carte remplace la précédente, qui ne fonctionnera plus.**
L'accès aux déchèteries est toujours illimité et non facturé pour les particuliers. Le coût des passages est compris dans la « part fixe » de la redevance incitative.

La carte permet également **l'ouverture des colonnes enterrées,** pour les dépôts de surplus d'ordures ménagères. Pour les personnes ayant un bac, le dépôt est facturé 2€. Pour les personnes en logement collectif, donc ne disposant pas de bac, le dépôt est facturé 1,60 € *(cf. p16 à 17 du bulletin)*

> Vous n'avez rien reçu ?
Contactez le service environnement
au 02 51 31 67 33
ou environnement@vieetboulogne.fr

Les calendriers de collecte des déchets ménagers et des emballages disponibles
Les calendriers 2020 ont été envoyés dans votre boîte aux lettres (avec les cartes de déchèteries) en fin d'année. Ils sont également disponibles en téléchargement sur le site Internet de la communauté de communes ou sur simple demande.

EN BREF...

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Le Conseil en Architecture Urbanisme et Environnement vous apporte des conseils gratuits pour mener votre projet

Dernière phase pour le Plan Local d'Urbanisme intercommunal et de l'Habitat (PLUi-H)

La communauté de communes élabore son futur PLUi-H depuis plus de deux ans maintenant. Ce document d'urbanisme déterminera l'aménagement du territoire communautaire pour les dix prochaines années.

Les élus communautaires ont désormais défini les nouvelles règles d'urbanisme qui s'appliqueront demain. Le 18 novembre 2019, le conseil communautaire a « arrêté » le projet de PLUi-H, engageant l'étape de consultations des partenaires publics.

En effet, Etat, Région, Département et chambres consulaires sont amenés à formuler des avis sur le document.

Ensuite, une enquête publique **vous** permettra, de consulter le document et d'adresser toutes vos questions et/ ou observations aux commissaires-enquêteurs. Le projet « arrêté » est d'ores et déjà consultable sur www.vie-et-boulogne.fr

Après les éventuelles modifications, le conseil communautaire approuvera le projet de PLUi-H.

Ce document entrera alors en vigueur et sera **le document de référence aux autorisations d'urbanisme,** remplaçant l'ensemble des documents d'urbanisme communaux.

CONTACT

> service urbanisme 02 51 31 60 09
> mail : pluih@vieetboulogne.fr

Communauté de communes Vie et Boulogne PLUi-H

COMMUNICATION

Les sites Internet de la communauté de communes et de l'Office de tourisme ont fait peau neuve.

Plus actuels et ergonomiques, ils proposent toujours de retrouver toute l'actualité de Vie et Boulogne. Nous vous invitons vivement à aller les visiter, les adresses n'ont pas changé !

SITES WEB

> Communauté de communes : **www.vie-et-boulogne.fr**
> Office de tourisme : **www.tourisme-vie-et-boulogne.fr**

PETITE ENFANCE

LE RELAIS ASSISTANT(E)S MATERNEL(LE)S (RAM) RICHE DE PROJETS !

Le Relais Assistant(e)s Maternel(le)s est un service itinérant et gratuit à destination des enfants, des parents, futurs parents, des assistant(e)s maternel(le)s (AM) et des gardes à domicile.

C'est un lieu neutre d'écoute et d'information sur les modes d'accueil existants sur le territoire, sur les démarches de parents employeurs (contrat, mensualisation, Pajemploi…), sur le métier d'Assistant Maternel (statut, droits et obligations) mais aussi un lieu d'éveil pour les enfants de 0 à 3 ans.

Créé en 2009, le RAM Vie et Boulogne a fêté ses 10 ans en fin d'année 2019 !
A cette occasion, les parents ont été invités à découvrir exceptionnellement avec leurs enfants différentes activités proposées chaque trimestre par le RAM :
- des matinées d'éveil sensoriel,
- des matinées d'éveil musical,
- un espace moteur avec une psychomotricienne,
- un atelier d'initiation aux signes avec bébé.

CONTACT

Relais Assistant(e)s Maternel(le)s

> Par téléphone, chaque après-midi (sauf jeudi), **de 13h30 à 17h15 au 02 51 31 93 18**
> Sur rendez-vous à la Communauté de Communes Vie et Boulogne
> Par mail à ram@vieetboulogne.fr

Zoom sur les Ateliers « Signes avec bébé »

Depuis 2019, le RAM propose des ateliers "Signes avec bébé", à destination des assistant(e)s maternel(le)s et des parents-employeurs. Une trentaine de personnes y ont déjà participé.

Pourquoi associer le signe à la parole avec bébé ?

Le jeune enfant a beaucoup à nous dire avant même de parler…
De par son développement, l'enfant est en capacité de comprendre et de communiquer par les gestes bien avant de pouvoir s'exprimer oralement. Le signe utilisé en soutien du langage verbal est un outil de communication supplémentaire dont l'enfant pourra se saisir très tôt. **En accompagnant au quotidien les principaux mots prononcés de quelques signes issus de la langue des signes française (LSF), l'adulte offre à l'enfant un moyen d'expression de ses besoins et ressentis à sa portée.**
Permettant au très jeune enfant de se faire comprendre avant même l'acquisition de la parole, le signe peut **faciliter les échanges, diminuer la frustration, favoriser la relation privilégiée avec l'adulte et développer l'estime de soi du bébé.**

Prochainement :
- **Des matinées d'éveil** dédiées (pour les assistant(e)s maternel(le)s et les enfants),
- **Réservez votre date ! Soirée conférence autour du signe associé à la parole,** avec Isabelle Cottenceau. Ouvert à tous. **Le 26 mai à 20h, à Palluau.**

PARENTALITÉ

LA P'TITE ESCALE

Un nouveau lieu d'accueil enfants-parents itinérant (LAEP) en service depuis le 1er octobre.

Labellisé par la CAF, ce lieu favorise **la relation enfants/parents.** Il a pour objectifs principaux de participer à l'éveil et à la socialisation des enfants, et d'accompagner la parentalité.

Le fonctionnement
L'enfant reste sous la responsabilité de son accompagnateur. Chacun vient librement, reste le temps qu'il souhaite, en s'adaptant au rythme de l'enfant. **Deux professionnelles** spécialisées dans le secteur de la petite enfance et du soutien à la parentalité assurent l'accueil.
- Pas d'engagement ni d'inscription préalable
- Respect de l'anonymat et de la confidentialité
- Neutralité des accueillantes
- Gratuité

Qui peut venir ?
La P'tite escale s'adresse aux enfants de 0 à 4 ans, accompagnés de leur(s) parent(s) ou d'un autre adulte « familier » (grands-parents,…) et aux futurs parents. Les enfants porteurs de handicap peuvent être accueillis jusqu'à 6 ans.

RETOUR SUR 2 MOIS D'OUVERTURE...

• Une belle fréquentation

La P'tite escale rencontre un vif succès depuis son ouverture ! Déjà **560 personnes** (enfants et adultes) ont été accueillies (au 07/12/19). Les familles utilisent le service très librement. Certaines fréquentent plusieurs sites, selon la proximité, leur disponibilité ou ce que propose le lieu (piscine à balles, structures motrices, toboggan…).

• Enfants, adultes, chacun y trouve son compte !

Les participants sont assez variés. Des couples avec enfants, des mères ou pères venant seuls partager un moment privilégié avec leur enfant, des grands-parents ou même d'autres membres de la famille !

• Une convivialité marquée

Les accueillantes constatent de beaux moments d'échanges, et de jeux. Des liens se tissent entre les adultes, entre les enfants. Les retours exprimés sont très positifs. La variété des sites, la proximité géographique et la régularité des accueils permis par l'itinérance sont plébiscités.

Quelques témoignages de parents

- *Je suis content(e) car mon enfant rencontre d'autres enfants.*
- *Ça me permet de voir comment comment mon enfant se comporte avec d'autres.*
- *Je peux échanger, rencontrer du monde car je ne suis pas d'ici.*
- *Ça change de la maison !*
- *C'est convivial, on peut discuter avec d'autres parents, des professionnelles si on a des questions…*

Où et quand venir à La P'tite escale ?Ouvert de 9h30 à 12h (en période scolaire) :
- le mardi à **Bellevigny**, accueil de loisirs,
- le mercredi semaine impaire à **Maché**, accueil périscolaire,
- le mercredi semaine paire à **St-Etienne-du-Bois**, école publique,
- le jeudi au **Poiré-sur-Vie**, multi-accueil Pomme de Reinette,
- le samedi à **Aizenay**, multi-accueil Les Petits Moineaux

Vacances scolaires,nous consulter.

CONTACT

> La P'tite Escale 06.17.64.85.29
> laptiteescale@vieetboulogne.fr

SENIORS

« J'ADAPTE MA CONDUITE À MON ÂGE ! »

LES INSCRIPTIONS AUX STAGES DE PRÉVENTION ROUTIÈRE SONT OUVERTES

Le service éducation routière propose à nouveau des stages de prévention routière à destination des seniors, en partenariat avec les communes, l'association Prévention Routière et les polices municipales.

Les stages, gratuits, se déroulent en 2 séances théoriques et 1 séance pratique de conduite.
Ils ont pour objectifs d'actualiser ses connaissances de la règlementation routière, prolonger son autonomie au volant, adapter au mieux sa conduite à son âge.

Cette année, un accent sera mis sur l'éco-conduite.

- Session à **la Genétouze,** les 24 et 25 février, puis stage pratique au Poiré-sur-Vie le 4 mars
- Session à **Saint-Paul-Mont-Penit**, les 27 et 28 février, puis stage pratique au Poiré-sur-Vie le 5 mars
- Session aux **Lucs-sur-Boulogne**, les 2 et 3 mars, puis stage pratique au Poiré-sur-Vie le 6 mars

CONTACT

> Inscriptions à partir du 6 janvier au 02.51.31.60.09
> ou msap@vieetboulogne.fr

BÂTIMENTS

NOS PÉPINIÈRES & ATELIERS FONT LE PLEIN !

Les ateliers et pépinières d'entreprises construits ces dernières années par la communauté de communes sont aujourd'hui complets. Une offre qui répond aux besoins de nos TPE et PME artisanales et industrielles.

Focus sur les entreprises arrivées ces derniers mois :

DAAN TECH

Société DAAN TECHNOLOGIES (Locataire à la pépinière d'Aizenay)

Entreprise créée en 2016, celle-ci développe le révolutionnaire « Bob, le lave vaisselle », ultra compact et autonome. Elle démarre actuellement la production de celui-ci.

Société MP CONCEPT AMENAGEMENT (Locataire aux ateliers de Mâché)

Entreprise créée depuis octobre dernier spécialisée dans l'aménagement intérieur de véhicules utilitaires et de loisirs.

Société KEL'COLIS (Locataire à la pépinière des Lucs-sur-Boulogne)

Entreprise créée en 2019 sur la commune de Bellevigny (Saligny), spécialisée dans le transport et la livraison de colis. L'entreprise est également référencée comme lieu de retrait en partenariat avec plusieurs sites de e-commerce.

PARTENARIAT

CROISSANCE D'ACTIVITÉ POUR INITIATIVE VENDÉE CENTRE OCÉAN

Depuis 2003, la communauté de communes est partenaire de l'association Initiative Vendée Centre Océan (IVCO) qui a pour mission **d'accompagner financièrement et humainement les créateurs, repreneurs et développeurs d'entreprises** en délivrant des prêts d'honneur à taux zéro.

Ces prêts sont destinés aux artisans, industries, commerces, entreprises de services à la personne et aux entreprises **sur les cinq premières années d'existence ou de reprise de l'entreprise.**

Une activité record en 2019 !

En 2019, 26 entreprises ont bénéficié d'un prêt d'honneur (chiffres arrêtés au 21/11/2019) soit un total d'environ **200 000 € de prêts accordés**. Il s'agit d'un record depuis la mise en œuvre de ce partenariat il y a 16 ans.

Remise de chèque en mairie de Bellevigny le 23 septembre dernier.

Crédit photo : CCVB

CONTACT

> Initiative Vendée Centre Océan
> 02 51 94 59 31

BILAN
DE LA SAISON ESTIVALE 2019

Plus de 60 animations proposées dont 37 ateliers pour les enfants de 8 à 12 ans

On remarque une baisse de fréquentation ; expliquée en partie par la canicule très présente cet été. Néanmoins, les « Balades entre deux rives » et les visites d'exploitations agricoles restent plébiscitées par le public, qu'il soit touriste ou habitant du territoire.

Les ateliers pour enfants (nouveauté 2019 au Moulin à Élise au Poiré-sur-Vie et au Musée des ustensiles de cuisine à Saint-Denis-La-Chevasse) ont attiré un public essentiellement local. Les participants, ravis par la qualité de l'animation ont bien souvent réalisé plus d'un atelier !

" à la mode de chez nous"

Vignoble Atrie - Aizenay

Tapissière Karine Moreau - Falleron

Un bel été au château d'Apremont

La fréquentation est en hausse comparée à 2018, avec plus de 15 520 visiteurs accueillis.

Petits et grands ont apprécié le nouveau spectacle proposé par la compagnie Fabigan notamment la prestation de Marga dans son cerceau aérien !

Comme l'an passé, l'animation sur « L'art de vivre à la Renaissance » a attiré la curiosité des visiteurs.

Les Journées Européennes du Patrimoine

Les 21 et 22 septembre, lors des Journées Européennes du Patrimoine, le château Renaissance d'Apremont a accueilli près de 1400 visiteurs pour clôturer la saison estivale !

Un bilan global qui s'inscrit dans la tendance départementale

63 % des professionnels du tourisme vendéen témoignent d'une activité touristique estivale égale ou supérieure à 2018. Sur le Pays Yonnais (incluant Vie et Boulogne), la satisfaction est plus contrastée (45 % d'opinions positives, contre 72 % en 2018).

Source Vendée Expansion

Néanmoins, suite aux échanges de fin de saison entre l'Office de Tourisme et certains prestataires de Vie et Boulogne, le bilan est globalement satisfaisant.

SUCCÈS POUR HALLOWEEN

AU CHÂTEAU D'APREMONT

L'équipe de l'Office de Tourisme avait concocté un programme d'animations des plus effrayantes ! Petits et grands sont venus déguisés pour s'aventurer dans ce château... donnant la chair de poule ! L'enquête, nouveauté de l'année, a été appréciée par les familles. Le bilan est très positif avec plus de 1600 participants.

5ÈME ÉDITION

PROMENONS-NOUS DANS LES BOÎTES,

Près de 80 participants ont découvert avec plaisir les coulisses de cinq entreprises agezinates pour des visites exceptionnelles, en octobre.

Home Cocoon - Aizenay

Imprimerie du Bocage / Média Horizon - Aizenay

30 ANS DE TOURISME...

UNE BELLE CARRIÈRE FÊTÉE

Guy Plissonneau, président de la communauté de communes, Jacky Rotureau, président de l'office de tourisme et Guy Jolly, maire d'Apremont ont tenu à remercier Lucienne Avilès pour ces années passées à animer la vie touristique locale.

Lucienne a occupé plus d'une fonction au sein de l'Office de Tourisme (associatif puis intercommunal) : guide au château d'Apremont, conseillère en séjour, régisseur, collaboratrice du projet « Petite cité de Caractère », community manager… Un panel non exhaustif pour près de 30 ans de carrière dans le tourisme. Une retraite bien méritée !

Une nouvelle responsable au château d'Apremont

Depuis novembre 2019, Mélanie Martineau occupe le poste de responsable du château d'Apremont au sein du service tourisme.

DOSSIER

ENVIRONNEMENT

>>

Sommaire >>

> p12 : Assainissement non collectif
> p 13 : Je suis l'énergie vendéenne
> p 14 : Plan Climat Air Energie Territorial, 3ème phase
> p 16 : Mise en œuvre de la redevance incitative pour la collecte des déchets

DOSSIER

ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF CAMPAGNE DE CONTRÔLES DE BON FONCTIONNEMENT

2020 clôturera la campagne de contrôles périodiques de bon fonctionnement sur les communes historiques de Vie et Boulogne.

Les habitants de Beaufou sont concernés dès le début de l'année, suivront ceux de Les Lucs-sur-Boulogne.
La réalisation des contrôles a été confiée à l'entreprise SUEZ qui enverra un avis de passage aux propriétaires, 10 jours avant la date du contrôle.

En cas d'indisponibilité, il est possible de se faire représenter à l'aide d'un « bon pour pouvoir » fourni avec l'avis ou de décaler le rendez-vous auprès de la société SUEZ au 02 40 38 66 70.

• ***Une installation conforme et bien entretenue contribue à la préservation de notre environnement.***
Les contrôles périodiques permettent de vérifier l'état et le bon entretien des installations d'assainissement non collectif (bac à graisse, filtre ou fosse).
Ils sensibilisent l'usager à la nécessité d'un entretien régulier et l'informent sur le fonctionnement des installations d'assainissement.

• ***Comment préparer l'intervention du technicien ?***
En vérifiant l'accessibilité de l'installation et en se munissant des justificatifs d'entretien ou de tout autre document permettant de faire l'état des lieux (plans, factures…).

• ***En cas de non-conformité, une réhabilitation sera nécessaire.*** Un rapport, qui indique la procédure à suivre, est alors adressé au propriétaire.

• ***Réaliser la vidange de l'installation régulièrement***
Afin d'éviter tout engorgement, la vidange de votre fosse est indispensable. Celle-ci doit être effectuée quand le **volume de boues atteint 50 %** du volume de la fosse, ou 30% dans le cas d'une micro-station.

Pour toute demande, contactez le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC)

CONTACT

> 02 51 31 13 01
> spanc@vieetboulogne.fr

Zoom sur le phénomène de corrosion de la fosse et des regards en béton

Si vous avez des ouvrages en béton, vous avez du remarquer que ceux-ci présentent des traces de corrosion plus ou moins importantes. Ce phénomène, s'il n'est pas enrayé, peut entraîner l'effondrement de vos regards.
Afin d'assurer la pérennité de votre installation, il est important de vérifier sa bonne ventilation.
On l'oublie souvent, pour bien fonctionner, l'assainissement non collectif doit être équipé de deux ventilations :
- Une ventilation primaire dite de « décompression »
- Une ventilation secondaire dite d'« extraction »
Cette dernière permet d'évacuer les gaz issus de la fermentation, qui provoquent la corrosion.

Ventilation primaire (à gauche) et ventilation secondaire (à droite) munie d'un extracteur statique

Exemple de protection de l'ouverture du pré-filtre, ici équipée d'une rehausse, et protégée à l'aide d'une plaque de plastique.

DOSSIER

JE SUIS L'ÉNERGIE VENDÉENNE

Aujourd'hui, en Vendée des acteurs se mobilisent pour la transition énergétique. Certains se lancent dans « le changement » avec des initiatives pionnières, souvent simples.
Retrouvez les témoignages de ces quatre ambassadeurs sur le site www.jesuislenergievendeenne.fr

Différents professionnels du territoire Vie et Boulogne sont aussi à l'origine d'actions en faveur de la transition énergétique. Acteurs publics et privés s'engagent pour demain. Leurs initiatives sont décrites sur le site www.jesuislenergievendeenne.fr

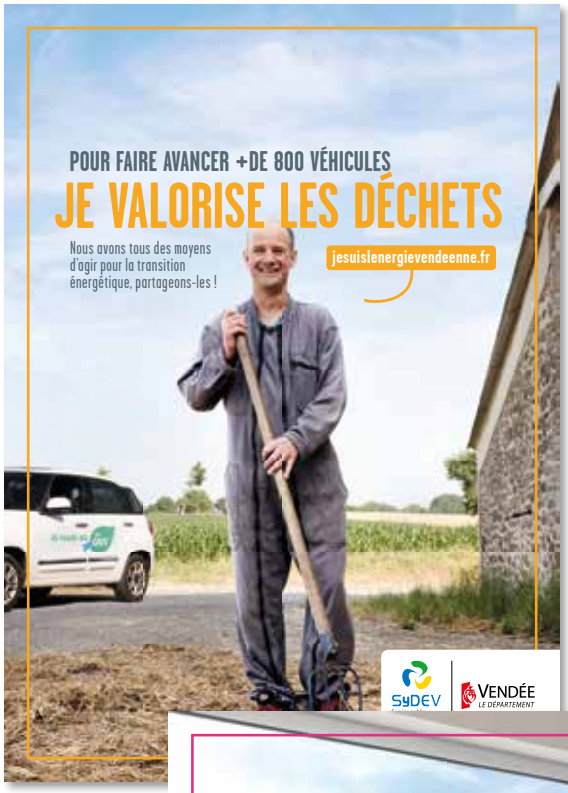

DOSSIER

PLAN CLIMAT-AIR-ÉNERGIE TERRITORIAL LA 3ÈME PHASE DU PROJET EST LANCÉE

Le PlanClimat-Air-Energie Territorial ou PCAET constituera un enjeu majeur du développement de demain pour le territoire.

Rappel du contexte

1. Qu'est-ce qu'un PCAET ?
Le Plan Climat-Air-Énergie Territorial (PCAET) est un outil de planification qui a pour but d'atténuer le changement climatique, de développer les énergies renouvelables et maîtriser la consommation d'énergie à l'échelle de la Communauté de Communes.

2. Les grandes étapes du projet
Chaque étape a été menée en concertation avec le public lors de réunions publiques ou d'ateliers thématiques.

• *PHASE 1 : LE DIAGNOSTIC*

Il consiste en un état des lieux : quelle quantité d'émission de gaz à effet de serre, de CO2 produite dans les domaines des transports, de l'agriculture, de l'industrie, du résidentiel .... ? Quelle est la vulnérabilité du territoire face au changement climatique ? Quel potentiel de production d'énergie renouvelable ?

Malgré des problématiques certaines à venir en lien avec l'évolution du climat, le diagnostic de Vie et Boulogne révèle de **nombreux atouts**, tels que :

- Un territoire dynamique et attractif, possédant une activité économique diversifiée,
- Les énergies renouvelables sont existantes (éolien, méthanisation, photovoltaïque), et il existe encore un bon potentiel de développement,
- La qualité de l'air s'est améliorée, avec une diminution des émissions de la plupart des polluants.
- On peut également noter un potentiel important de stockage de carbone dans les haies, prairies et boisement, ainsi qu'une importante biodiversité écologique (zones humides, bocage dense),
- La mise en place de la redevance incitative pour la collecte des déchets,
- Enfin, en ce qui concerne la mobilité, des aires de covoiturage sont déjà implantées, et le développement des déplacements doux est tout à fait envisageable.

• *PHASE 2 : LA RÉFLEXION COLLÉGIALE ET L'ÉLABORATION DE LA STRATÉGIE ÉNERGÉTIQUE ET ENVIRONNEMENTALE*

Après validation du diagnostic, 600 élus, citoyens et acteurs du territoire ont travaillé à l'élaboration d'axes stratégiques afin d'atteindre leur vision ambitieuse du territoire à horizon 2050.

Ainsi 4 axes stratégiques et leurs axes de réflexion ont été identifiés :

Axe 1 : un territoire de partage et solidaire pour :

- Favoriser l'économie circulaire et les mutualisations
- Développer une mobilité partagée et des transports collectifs
- Sensibiliser les consommateurs à l'impact de leur consommation
- Lutter contre la précarité énergétique
- Faciliter le partage des savoirs et des biens matériels

Axe 2 : un territoire de proximité qui repense l'aménagement
- Développer les circuits courts
- Accompagner à consommer des produits locaux, de qualité et bas-carbone
- Développer les liaisons douces communales et intercommunales
- Revitaliser les centres-bourgs pour réduire les besoins de déplacement

Axe 3 : un territoire sobre et autonome qui tend vers une production d'énergie renouvelable locale
- Adopter une démarche de sobriété énergétique et carbone
- Soutenir les actions d'efficacité et d'autonomie énergétique
- Développer les installations d'énergies renouvelables
- Devenir un territoire économe en ressources et zéro déchet

Axe 4 : un territoire qui s'adapte au changement climatique et qui régénère ses écosystèmes pour réduire les émissions de gaz à effet de serre
- Accompagner le secteur agricole vers des pratiques peu émettrices de gaz à effet de serre
- Favoriser le stockage du carbone
- Protéger et régénérer les milieux sensibles, la biodiversité, et les sols
- Protéger la ressource en eau
- Préserver la qualité de l'air

Tout ne sera possible qu'à la condition de la prise en compte de deux clés de la réussite, sorte de fil d'Ariane du PCAET. La première clé, est **l'appropriation** des enjeux climat-air-énergie par l'ensemble des citoyens et acteurs du territoire. La seconde clé est **l'intégration** systématique des enjeux climat-air-énergie dans l'ensemble des politiques publiques locales.

• PHASE 3 : LA CO-CONSTRUCTION DU PROGRAMME D'ACTION

Les objectifs visés s'avèrent ambitieux. Malgré une économie dynamique et une population croissante, le scénario choisi par Vie et Boulogne est en cohérence avec les engagements nationaux pour 2030 :
- moins 40% des émissions de gaz à effet de serre,
- moins 30 % de la consommation énergétique fossile,
- une part de 23 % d'énergies renouvelables dans la consommation finale.

L'ambition du territoire est de plus renforcée par le soutien des forces vives du territoire.

Le plan d'action, dont l'élaboration a débuté après une troisième réunion publique en septembre développera plus de 70 actions en lien avec le scénario retenu de sobriété énergétique, de réduction des émissions de gaz à effet de serre et de développement des énergies renouvelables. Il sera la brique opérationnelle du Plan Climat qui engagera Vie et Boulogne dans la transition énergétique et environnementale.

DOSSIER

MISE EN ŒUVRE DE LA REDEVANCE INCITATIVE

POUR LA COLLECTE DES DÉCHETS MÉNAGERS À PARTIR DU 1ER JANVIER 2020

Pourquoi mettre en place la redevance incitative pour la collecte des déchets ménagers ?

Parce qu'en réduisant nos déchets, nous participons tous activement à protéger la Terre et nous agissons concrètement pour la sauvegarde de l'environnement. La mise en place de la redevance incitative répond à :

• Un enjeu environnemental

Réduire le volume de déchets produits participe à la lutte contre le réchauffement climatique et la protection de l'environnement. Développer les filières de tri évite l'enfouissement dans le sol par le recyclage, et limite les prélèvements des ressources naturelles.

• Et un enjeu financier

Le budget annuel de la collecte et du traitement des déchets de Vie et Boulogne s'élève à près de 4 millions d'euros.
Chaque année, les charges d'exploitation de la collecte et du traitement augmentent progressivement (carburant, entretien, maintenance des déchèteries, masse salariale…).
À cela s'ajoute l'augmentation programmée de la Taxe Générale sur les Activités Polluantes (TGAP), dont le taux va doubler d'ici 2022 et tripler à l'horizon 2025, avec un impact direct sur les charges du traitement des déchets.

(cf. loi de finances 2019 n° 2018-1317 du 28/12/2018).

Face à ces constats, il est donc inévitable de mettre en place un outil efficace, où chacun peut agir

Comment est calculée la redevance incitative et quels tarifs seront appliqués ?

La redevance incitative est un mode de facturation plus juste, calculé en fonction de votre volume du bac et du nombre de fois où il est présenté à la collecte.
La facture est **semestrielle,** et se compose d'une **part fixe** (abonnement au service, obligatoire) et d'une **part variable** (selon votre usage).

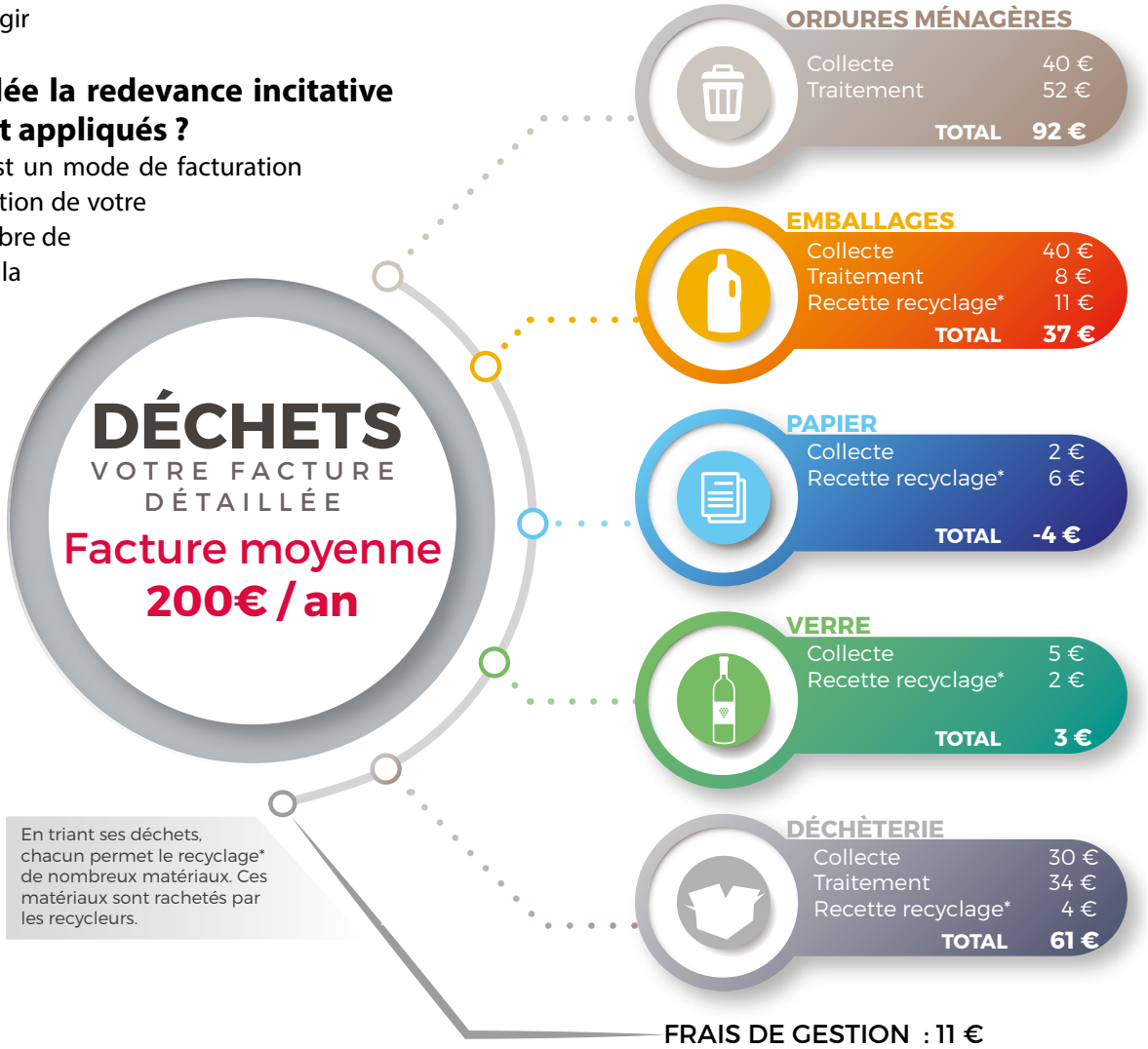

• Personnes disposant d'un bac gris

Part fixe

(abonnement au service)
- Couvre les frais fixes du service : collecte et traitement, colonnes verres et papiers, sacs jaunes, gestion des déchèteries, personnel…
- Cet abonnement comprend 6 levées du bac / an

+

Part variable

(selon utilisation du service)
- Assure le financement des charges variables, liées aux volumes de déchets produits par les usagers.
- Calculée selon l'utilisation du service, à partir de la 7ème levée.

Volume du bac (en litres)	Montant de l'abonnement annuel (6 levées incluses dans le forfait)	Montant de la levée supplémentaire (au-délà de 6 levées)
120	155,00 €	4,00 €
180	230,00 €	5,00 €
240	305,00 €	6,50 €
340	435,00 €	9,50 €
660	590,00 €	11,00 €
770	725,00 €	14,00 €

En cas de surplus d'ordures ménagères, il est possible d'utiliser les colonnes enterrées pour un coût de 2 € l'ouverture de tambour.

• Personnes vivant en logement collectif, ne disposant pas de bac gris

Part fixe

(abonnement au service)
- Couvre les frais fixes du service : collecte et traitement, colonnes verres et papiers, sacs jaunes, gestion des déchèteries, personnel…
- Cet abonnement comprend 15 ouvertures de tambour des colonnes enterrées

+

Part variable

(selon utilisation du service)
- Assure le financement des charges variables, liées aux volumes de déchets produits par les usagers.
- Calculée selon l'utilisation du service, à partir de la 15ème ouverture de tambour.

Part fixe Montant de l'abonnement annuel (15 ouvertures de tambour incluses)	Part variable Montant de la levée supplémentaire (à partir de la 16ème ouverture de tambour)
155 €	1,60 €

Exemple 1
- Je dispose d'un bac de 120 L
- Je le sors à la collecte 1 fois par mois en 2020.
- J'ai utilisé une fois la colonne enterrée pour un surplus de déchets
- Coût annuel : 155 € + (6 x 4 €) + 2 € = **181 € / an**

Exemple 2
- Je dispose d'un bac de 120 L
- Je le sors à la collecte 2 fois par mois en 2020.
- Coût annuel : 155 € + (18 x 4 €) = **227 € / an**

Exemple 3
- Je vis en logement collectif, je ne dispose pas de bac.
- J'utilise les colonnes enterrées. J'ai utilisé le service 1 fois par semaine en 2020.
- Coût annuel : 155 € + (37 x 1,60 €) = **214,20 €**

La redevance incitative permet de moduler sa facture, en fonction de l'utilisation du service. Plus équitable, elle engage chacun de nous à raisonner notre production de déchets.

« Moins je produits de déchets, moins je sors mon bac, plus je maîtrise ma facture et respecte l'environnement. »

CONTACT

> Service environnement au 02 51 31 67 33 ou environnement@vieetboulogne.fr

ACTUALITÉS DU RÉSEAU

CHARTE DES COLLECTIONS

Le 4 novembre dernier, le bureau communautaire a validé la Charte des collections du réseau des médiathèques Vie et Boulogne. Elle a pour but d'informer le public sur la manière dont sont constitués les fonds des médiathèques. Elle encadre notamment les acquisitions de documents.

Cette charte est disponible sur le site Internet du réseau ainsi que dans les médiathèques sous forme papier.

LE PRIX LITTÉRAIRE « LIRE ET DÉLIRES »

La commission culture et les bibliothécaires ont lancé un prix littéraire sur le thème de l'humour, intitulé « Lire et délires ». En partenariat avec le festival L'air d'en rire, le réseau a eu le privilège d'accueillir, comme parrain, l'humoriste et écrivain Sellig, lors du lancement de cet événement le 21 septembre 2019 à la médiathèque du Poiré-sur-Vie.

Le prix est divisé en 3 catégories (jeunesse, ado et adultes), et est accessible jusqu'au 20 mars 2020 à toute personne inscrite sur le réseau des médiathèques. Les titres lauréats seront divulgués le 1er avril 2020 à la médiathèque de Bellevigny.

Le programme de l'ensemble des animations est disponible au sein de vos médiathèques et sur le site mediatheques.vieetboulogne.fr

PATRIMOINE

UNE NOUVELLE PUBLICATION DANS LA COLLECTION « MÉMOIRES DE POILU »

L'ouvrage dédié au chanoine Gouin.

Créée par l'association Vendée Patrimoine, la collection « Mémoires de poilu », labellisée par la mission du Centenaire de la Première Guerre Mondiale, compte vingt volumes. Cinq concernent des soldats du territoire Vie et Boulogne : après Le Poiré-sur-Vie, Saint-Denis-la-Chevasse, Beaufou, et Les Lucs-sur-Boulogne, c'est la commune de Saint-Etienne-du-Bois qui est mise à l'honneur pour ce dernier ouvrage.

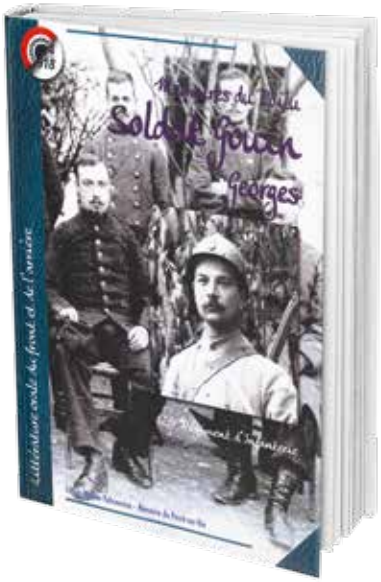

Cette nouvelle publication contient le carnet de route de Georges Gouin, parti au front au printemps 1915 à l'âge de 26 ans. Pendant 4 ans, son périple tumultueux le propulse dans les combats qui font rage dans la Somme, la Champagne ou encore sur les terres ardennaises et alsaciennes. De retour en Vendée, il confie à ses parents son désir d'entrer dans la vie religieuse, jusque-là étouffé en raison de sa situation de fils unique. Il deviendra prêtre, puis chanoine au sein du diocèse de Luçon.
Le travail d'édition de ce volume a été coordonné, comme les quatre autres, par Jean Mignet, président de l'association « Mémoire du Canton du Poiré-sur-Vie ».

L'ouvrage est disponible dans les médiathèques du territoire.

PARTENARIATS EN MATIÈRE CULTURELLE

FESTIVAL ACOUSTIC

Du 25 au 29 mars 2020 au Poiré-sur-Vie et à Aizenay, se tiendra la 11ème édition du festival Acoustic, né de la passion de quelques amoureux de la musique de scène rassemblés autour de Jérôme Aubret, le président de l'association.

- **Mercredi 25 mars :** Laurent Voulzy - Église d'Aizenay COMPLET
- **Vendredi 27 mars :** GrandBrothers et Izia - Salle de l'Idonnière au Poiré-sur-Vie
- **Samedi 28 mars :** Tiwayo et Grand corps malade - Salle de l'Idonnière au Poiré-sur-Vie
- **Dimanche 29 mars :** Daniel Docherty et Ibrahim Maalouf - Salle de l'Idonnière au Poiré-sur-Vie

FESTIVAL

DE L'ÉDUCATION INTERCULTURELLE

Vendredi 20 mars 2020 à 18h30, Médiathèques d'Apremont et des Lucs-sur-Boulogne.

Dans le cadre du festival, un(e) aîné(e) migrant(e) témoigne de son parcours de migration, de son pays d'origine à son lieu de vie en France.

ESPACE D'EXPRESSION

La gouvernance de la Communauté de Communes : un déni de démocratie…

Élus à Aizenay et au Poiré Sur Vie par plus d'un électeur sur trois lors des élections municipales de 2014, nous sommes 2 élus d'opposition sur un total de 47 conseillers communautaires (après la fusion avec la Communauté de Communes du Pays de Palluau).

Pendant 6 ans nous avons dû jongler avec nos emplois du temps pour assurer, bénévolement et sans aucune indemnité de quelque nature que ce soit, notre participation aux 13 commissions communautaires.

Ces commissions, dont nous sommes membres de droit, sont de moins en moins des lieux de propositions et de débats et sont réduites, aujourd'hui, à un rôle de validation de décisions déjà discutées, voire prises, par le Bureau communautaire.

Nous nous sommes vus opposer un refus du Bureau d'associer un seul de nous 2 à l'exécutif de la Communauté de Communes.

Nous avons été évincés des instances de décision et notamment des Comités de pilotage (COPIL) des dossiers importants traitant de l'avenir de notre Territoire que ce soit le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI-H) ou le Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET).

Que dire aussi de la représentativité du Conseil de Développement, quelles que soient les compétences de ses membres, dont la nomination par cooptation, contrairement aux annonces, n'est pas, là non plus, un exemple de démocratie représentative.

Mais il vrai que, pour gouverner, il vaut mieux cultiver l'entre-soi… et éviter toute proposition, toute idée différentes.

«C'est à la place qu'une majorité accorde à son opposition que l'on juge de son niveau de démocratie et de son degré d'ouverture»…

Nous vous invitons à vous engager sur des listes municipales d'opinions différentes afin d'assurer une représentativité plurielle et diversifiée, fondement et richesse du débat démocratique.

Joël Blanchard, Pierre Marie Guichoux,
Conseillers communautaires
Contact : tel 06 18 01 79 47

RÉSEAU COMMUNAUTHÈQUE
VIE ET BOULOGNE

LIRE & délires

PRIX LITTÉRAIRE

Parrainé par l'humoriste **SELLIG**

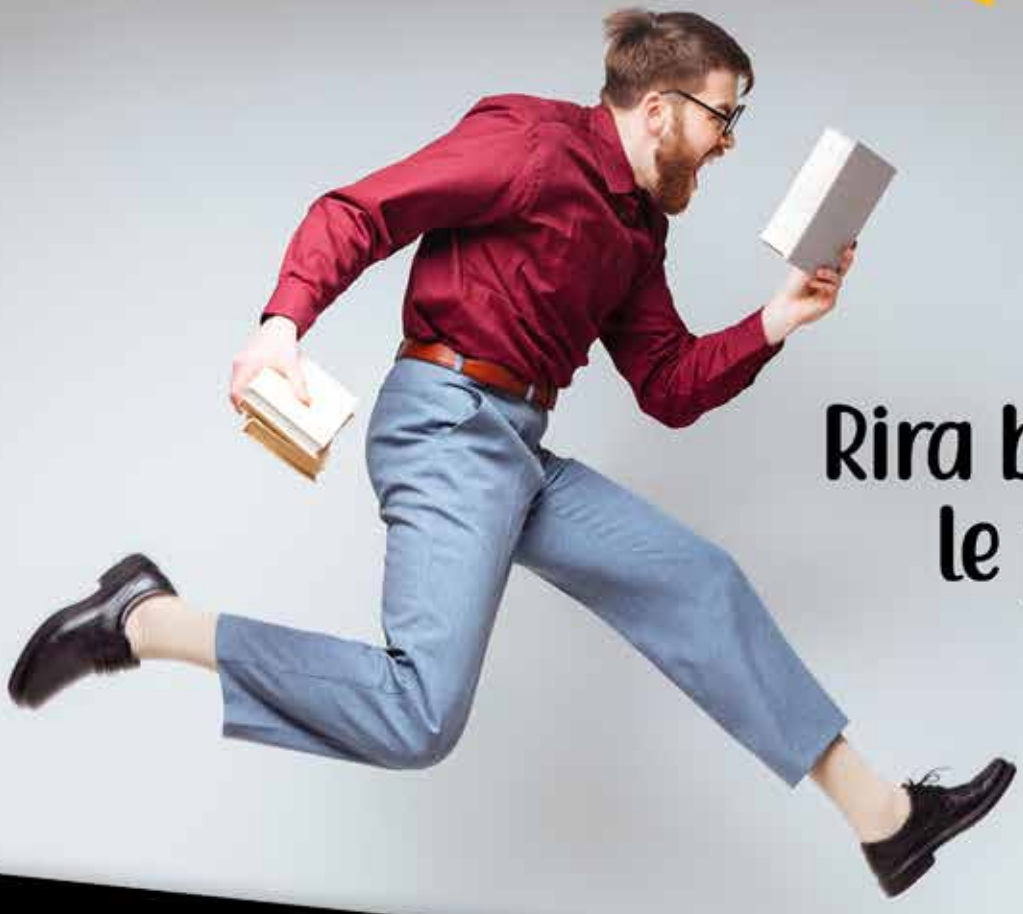

Rira bien qui lira le premier..

En partenariat avec le Festival L'Air d'en Rire

Du 21 septembre 2019 au 1er avril 2020

Règlement disponible dans vos médiathèques

VIE et BOULOGNE
24 rue des Landes - Le Poiré-sur-Vie 02 51 31 69 94 reseauccvb@biblio-vieetboulogne.fr
mediatheques.vieetboulogne.fr